



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

## Cour des comptes

Genève, le 28 février 2011

*Aux représentant-e-s des médias*

### Conférence de presse de la Cour des comptes

## **Cour des comptes: présentation de deux nouveaux rapports : Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance (SSF) Office de formation professionnelle et continue (OFPC)**

Madame, Monsieur,

A l'occasion de la parution de deux nouveaux rapports, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**mardi 8 mars 2011 à 10h30  
à la salle des Fiefs  
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève**

Monsieur Stanislas Zuin, président, Madame Antoinette Stalder et Monsieur Stéphane Geiger, magistrats titulaires, Madame Myriam Nicolazzi et Monsieur Marco Ziegler, magistrats suppléants, interviendront durant cette séance et vous présenteront :

- un rapport relatif à **l'audit de légalité et de gestion du Service de surveillance des fondations** et des institutions de prévoyance (SSF). La Cour a analysé en premier lieu l'organisation du SSF et les moyens à sa disposition pour remplir sa mission de surveillance des fondations dites « classiques ». La Cour a ensuite analysé la qualité de la surveillance exercée par le SSF, en se basant sur la revue détaillée d'un échantillon de dossiers, sous l'angle de la légalité des opérations et de l'efficacité de la surveillance mise en place. En outre, l'audit touche également l'Administration fiscale cantonale (AFC) dans le cadre de la procédure d'exonération des fondations en matière d'impôts sur le bénéfice et le capital.
- un rapport relatif à **l'audit de gestion des principales prestations délivrées aux adultes par l'office de formation professionnelle et continue (OFPC)**. D'une part, la Cour a analysé la conformité des prestations de l'Office avec les normes internes et externes en vigueur (examen de la légalité) et le bon emploi des fonds gérés par l'entité (examen de l'efficacité). D'autre part, elle a examiné, sous l'angle de l'efficacité, le niveau de satisfaction des usagers de l'Office par le biais d'une étude de satisfaction.

Dans l'attente de vous voir nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Stanislas Zuin  
Président

Contact pour toute information complémentaire:

Monsieur Stanislas Zuin, président de la Cour des comptes. Tél. 022 388 77 93, e-mail:  
[stanislas.zuin@etat.ge.ch](mailto:stanislas.zuin@etat.ge.ch)